

Décision 24-DCC-153 du 16 juillet 2024

relative à la prise de contrôle conjoint d'un ensemble immobilier en l'état futur d'achèvement situé à Genas par la Caisse des dépôts et consignations et Artea

Posted on: 16 juillet 2024 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

La Caisse des dépôts et consignations et Artea

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

un ensemble immobilier en l'état
futur d'achèvement situé à Genas
